



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE FAFA

Réunion du 03 décembre 2018

**Présidence :** GALLE Philippe.

**Présent :** BASTGEN Patrick

**Assistent :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

Début de la réunion : 17h00.

### 1 – FAFA EQUIPEMENTS

#### 1.1- Etude des dossiers éligibles

Compte tenu des cahiers des charges du nouveau dispositif de subvention FAFA 2018-2019,

Compte tenu de l'échéancier du dispositif sur la saison,

La Commission étudie les dossiers éligibles suivants (classés par ordre alphabétique) et charge le Directeur Administratif de les saisir sous l'outil Foot 2000 avant l'échéance nationale du 05 décembre :

Porteur du projet Municipalités	Nature du projet	Date de réception	Montant du projet estimatif	Aide proposée LFA
BEAUMONT EN VERON	Eclairage	16/08/2017	54.064 €	10.800 €
CROTELLES	Sécurisation – Main courante	11/03/2018	6.666 €	3.330 €
CROTELLES	Sécurisation – Abri-touche	11/03/2018	2.342 €	1.172 €
PREUILLY s/CLAISE	Terrain Foot 5 synthétique	29/03/2017	62.510 €	30.300 €
SAVONNIERES	Club-house	05/09/2018	245.224 €	20.000 €
SAVONNIERES	Vestiaires	05/09/2018	112.076 €	20.000 €

La Commission donne un avis favorable et soumet ces dossiers à la Ligue pour suite à donner.

#### 1.2- Etude des dossiers incomplets

Cependant, la Commission juge incomplets les dossiers suivants :

Porteur du projet Municipalités	Nature du projet	Date de réception	Montant du projet estimatif	Pièces manquantes
AZAY-LE-RIDEAU	Création d'un terrain d'entraînement	19/11/2018	96.325 €	PV conseil municipal, plans...
CHANCEAUX SUR CHOISILLE	Sécurisation – main courante	27/11/2018	6.916 €	Fiche projet club
MONTLOUIS s/ LOIRE	Amélioration du terrain pour mise en conformité au classement fédéral	05/10/2018	200.000 €	Devis
ST PATERNE RACAN	Amélioration du terrain par drainage de surface	09/10/2018	10 640 €	Avis préalable favorable pour une « Installation sportive » avec descriptif technique de la couche de jeu, délivré conforme par la commission régionale des terrains.

## **2 – FAFA TRANSPORT**

### 2.1 Etude des dossiers éligibles

Compte tenu des cahiers des charges du nouveau dispositif de subvention FAFA 2018-2019,

Compte tenu de l'échéancier du dispositif sur la saison,

La Commission étudie les dossiers éligibles suivants (classés par ordre alphabétique) et charge le Directeur Administratif de les saisir sous l'outil Foot 2000 avant l'échéance nationale du 05 décembre :

Porteur du projet Clubs	Nature du projet	Date de réception	Montant du projet estimatif	Aide proposée LFA
LANGAIS-CINQ MARS F.	Minibus x1	09/11/2018	39.892 €	5.520 €
U.S. RENAUDINE	Minibus x1	21/03/2018	36.643 €	18.320 €

La Commission donne un avis favorable et soumet ce dossier à la Ligue pour suite à donner.

## **3 – FAFA EMPLOI**

### 3.1 Etude des dossiers éligibles

Compte tenu des cahiers des charges du nouveau dispositif de subvention FAFA 2018-2019,

Compte tenu de l'échéancier du dispositif sur la saison,

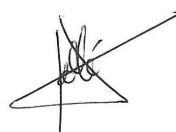
La Commission étudie les dossiers éligibles suivants (classés par ordre alphabétique) et charge le Directeur Administratif de les saisir sous l'outil Foot 2000 avant l'échéance nationale du 05 décembre :

Porteur du projet Clubs	Nature du poste	Contrat	Date de réception
U.S.ST PIERRE	Responsable Sportif	CDI	14/11/2018
F.A.ST SYMPHORIEN TOURS	Responsable Sportif	CDI	09/11/2018

La Commission donne un avis favorable et soumet ces dossiers à la Ligue pour suite à donner.

Fin de la réunion : 18h00

**Philippe GALLÉ**



**Président**